



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Fourniture électrique du Camping du Mont-Protection		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-17-5342/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 002	Date: October 16, 2017 Date : 16 octobre, 2017
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-17-00797650		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: October 19, 2017	Time Zone: Mountain Daylight Time (MDT)
À : 14h00	Le : 19 octobre 2017	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Danny Ahn		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-5451	Fax No.: / N° de télécopieur : 1-866-246-6893	Email Address: / Courriel : Danny.ahn@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date

Modification 02

Cette modification a pour but de diffuser les questions et réponses issues de la visite facultative du site. Les révisions qu'elle contient feront partie des travaux et leurs effets devront se refléter dans le prix total de la soumission. Tous les travaux devront être exécutés en conformité avec les documents contractuels.

A) PARTICIPANTS À LA VISITE DES LIEUX

Veuillez voir le page suivante.

B) QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1.** Peut-on réutiliser les colonnettes de service existantes?
R1. Les colonnettes de service à réutiliser sont indiquées sur les dessins.
- Q2.** Est-ce que les colonnettes de service à enlever doivent être retirées puis éliminées hors site?
R2. Oui. Les colonnettes de service à enlever, selon les dessins, doivent être retirées puis éliminées hors site.
- Q3.** Quelles sont les directives liées aux matériaux excédentaires de l'excavation?
R3. Les matériaux excédentaires de l'excavation doivent être enlevés et éliminés hors site conformément à la spécification 31 20 10.
- Q4.** Les toilettes seront-elles ouvertes pendant la période de construction?
R4. Non, il n'y a pas d'alimentation en eau. L'alimentation en eau a été coupée dans tous les bâtiments du terrain de camping.
- Q5.** Doit-on retirer les tiges d'ancrage?
R5. Veuillez noter que la réponse fournie à la réunion tenue avant l'appel d'offres voulait le retrait des tiges d'ancrage dans les planches de culture jusqu'à 91 cm sous la surface et le retrait complet de toutes les autres tiges d'ancrage. Après discussion, il a été décidé de retirer les tiges d'ancrage jusqu'à 91 cm sous la surface. Il n'est plus nécessaire de les enlever complètement.
- Q6.** Peut-on enlever des arbres?
R6. Oui, selon les exigences de l'analyse d'impact de base. Les arbres abattus doivent être enlevés et éliminés hors site.
- Q7.** Est-ce que la nouvelle ligne souterraine suit l'alignement actuel?
R7. Oui.
- Q8.** Peut-on mettre des déchets dans les fosses de Parcs Canada?
R8. Non, tous les déchets doivent être emportés et éliminés hors site.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.

